

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 11: Billet du jour

Artikel: Neuchâtel en fête

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lieux de confort il y a quelques années ! Elles valaient toujours mieux que celles des grands pays qui nous entourent et que tous avons eu l'occasion de visiter ! Là, c'était alors le comble du rudimentaire et on pouvait se demander comment des gouvernements osaient loger leurs défenseurs fidèles dans de tels taudis !

Encore une fois il y a gros progrès partout ; mais on peut faire mieux. La caserne de Genève pour laquelle on réclame depuis longtemps est une preuve vivante du bien-fondé des protestations qui s'élèvent parmi les citoyens pour une meilleure utilisation de nos locaux militaires.

Nous connaissons déjà les gros efforts faits par le département militaire fédéral en faveur des casernes ! Souvent ils se sont heurtés aux intérêts des cantons ! Que ces derniers comprennent donc mieux la situation et qu'ils fassent tout leur possible pour que nos soldats, aimés à juste raison par le peuple suisse pour la cause noble qu'ils défendent, soient logés dignement et qu'ils soient en état de remplir physiquement la belle mission que le pays leur a confiée.

D.

Neuchâtel en fête

Nous ne voudrions pas laisser passer ces jours de fête sans dire à nos chers amis de Neuchâtel toute la joie que nous prenons à leur anniversaire et tous les vœux que nous formons pour que leur groupement si actif reste ce qu'il est, c'est-à-dire un modèle pour toutes les autres sections de notre association.

Neuchâtel en effet fête le 25e anniversaire de la fondation de son organe local, **Le Sous-Off**. On ne peut pas rester indifférent devant l'effort de nos camarades; **Martin, Wasem, Juvet, Jeandrevin, Richter, Schneeburger et Gautschi** fondèrent le journal il y a 25 ans déjà ! Comme le temps passe ! . . . Il paraît aujourd'hui dans ses atours de fête, la croix blanche du drapeau sur un fond rouge du meilleur effet et il souhaite à ses lecteurs mille choses heureuses ! . . .

25 ans de travail ! Y songez-vous, vous qui lisez tranquillement les lignes que des camarades dévoués tracent pour votre distraction, souvent au prix de gros sacrifices ? 25 ans ! Oue d'efforts, que de luttes pour remonter le courant des défaitistes, pour ramener le courage des tièdes et pour pousser bien haut le cri de «Vive la Suisse !» . . . 25 ans !

Que soient loués ceux qui, pleins d'ardeur et d'amour patriotique ont lancé leur petit **Sous-Off** qui est devenu maintenant un grand garçon. Un organe central c'est très bien, c'est surtout très nécessaire, mais un journal local c'est un luxe que toutes les sections ne peuvent pas se payer. Grâce à lui, on est en famille ; on est au courant de tous les potins, de toutes les nominations, des deuils et des joies des camarades ! C'est le trait d'union entre habitants d'un même canton ou d'une même ville comme notre grande revue fédérale est le trait d'union entre les sous-officiers de tous les cantons.

Grande fête à Neuchâtel? . . . Non, mais fête d'énergie et de volonté. Ce qui est déjà beaucoup ! Ce sont des hommes comme ceux qui dirigent les consciences par le moyen de la presse patriotique qui doivent être à l'honneur ! Ils montrent à leurs camarades le bon chemin et la vérité. C'est pourquoi en ce jour de 25e anniversaire de la fondation du **Sous-Off** nous leur criions bien fort « Bravo ! »

Voici au surplus quelques renseignements donnés par la rédaction sur la vie de l'intéressante revue :

«Un quart de siècle ! Dame, c'est déjà quelque chose pour un petit organe comme le nôtre, si l'on songe qu'il

doit vivre par ses propres moyens, c'est-à-dire sans qu'il en coûte un sou à la société. C'est du moins la règle qui fut toujours suivie et qui reste la condition imposée encore à tous ceux qui assument les fonctions d'administrateurs.

Bien avant 1905 déjà, les Sous-officiers nourrissaient le projet d'avoir un organe pour servir la cause qui nous est chère et pour établir entre eux des relations plus fréquentes et plus régulières. Pour divers motifs cependant, ils avaient dû, jusqu'à l'année précitée, en différer l'étude et la mise à exécution.

Toutefois, au commencement de l'année 1905, il avait été reconnu qu'il fallait agir, car le nombre des militaires de tous grades qui se groupaient alors autour du drapeau de la section de Neuchâtel, s'accroissait sans cesse. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient pas, en raison de la distance qui les séparait du chef-lieu, s'intéresser aux travaux comme ils le désiraient. Il devenait donc nécessaire de sortir ces membres de leur isolement, en même temps que d'intéresser chacun à la grande entreprise qui avait été échue aux Sous-Offs de Neuchâtel — l'organisation de la XVme Fête fédérale. — Comment fallait-il atteindre ce but, sinon par le moyen d'une publication apportant mois après mois les renseignements détaillés sur le travail accompli.

Dès lors, cette idée n'a pas eu le temps de vieillir, le vendredi 3 mars 1905, l'assemblée générale ordinaire, présidée par le sergt Chs Schaetz, nommait sous No 12 de l'ordre du jour une commission d'étude composée des membres fondateurs que nous avons cités.

Cette assemblée comportait un ordre du jour de quatorze numéros et le procès-verbal relate «Séance levée à 11 h. 15», c'est dire que les affaires marchaient rondement.

La commission chargée de cette étude s'était mise au travail avec tant de courage et de conscience que le 19 mai 1905, à la quatrième assemblée générale extraordinaire, elle présentait son rapport.

Dès l'instant où elle avait jugé son étude réalisable, le **Sous-Off** était créé . . . en pensée ; le lendemain il l'était en réalité.

Elle faisait paraître, aux environs du 10 mai 1905, le premier numéro du **Sous-Off**, lequel convoquait l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 1905, celle-là même précisément qui aurait dû, en acceptant les conclusions du rapport, autoriser la création d'un organe.

C'était donc un coup de force et quand nous écrivons que les affaires marchaient rondement, nous n'avons rien exagéré.

Dans les procès-verbaux d'alors on ne trouve aucune note faisant allusion aux prérogatives que s'était permises la commission. Bien au contraire, elle fut vivement félicitée et l'adjudant J. Zeller fit battre un ban cantonal en l'honneur de la commission. Elle le méritait bien du reste, car les 25 années d'existence du **Sous-Off** viennent pleinement confirmer que la commission, comme elle le disait dans son rapport, avait mûrement approfondi tous les points.

Si la valeur de l'argent s'est considérablement modifiée, les bases fondamentales retenues par la commission d'étude pour assurer l'existence de notre organe, elles, n'ont pas changé.

Le **Sous-Off** continue à vivre par ses propres moyens, grâce à la bienveillance et à l'empressement des négociants et chefs d'entreprises de notre ville. A eux aussi s'adressent tous nos remerciements. Les sous-offs devront agir en conséquence.»

Encore une fois tous nos vœux pour le **Sous-Off** de Neuchâtel.

D.